



Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

Au sommaire :

Actualités



- ▶ Sur Internet et à la radio....
- ▶ Des bouées et des panneaux....
- ▶ Des activités et des rapports...
- ▶ Des lecteurs et des vœux....

Dossier thématique

Un plan de gestion pour quoi faire ?

Les rubriques :

Vu et à voir

Zoom : l'Arénicole

Découvrir : la baie l'hiver

Exposition



*L'arénicole : appât recherché des pêcheurs
et mets préféré du courlis.*



Des lecteurs et des vœux...

Il y a un an, en décembre 2002, l'équipe de la réserve naturelle souhaitait ses meilleurs vœux à ses 170 lecteurs (86 abonnés par mail et 84 abonnés par courrier). Cette année, nous avons le plaisir de présenter nos **meilleurs vœux 2004** à nos 370 lecteurs (186 par courrier et 184 par mail) ; soit une augmentation de 118% de lecteurs et de vœux...

La Lettre de la réserve naturelle est de plus en plus connue grâce au site internet de la réserve, aux articles publiés par la presse locale et par la Maison de la Baie.



Des bouées et des panneaux...

Les balisages terrestre et maritime de la réserve naturelle ont été mis en place en 2001. Il comprend 33 panneaux, 10 bouées et 5 balises. Le balisage terrestre nécessite un entretien constant qui est mis en place dès l'installation des panneaux. Quant au balisage maritime, un suivi annuel de son état a été initié cet été. Les bouées sont depuis, régulièrement entretenues. Soumises au sel, au sable et à l'assaut des vagues, les chaînes de 10m reliant les corps morts aux bouées se sont rapidement détériorées et plusieurs chaînes se sont rompues. Leur changement avec des chaînes plus résistantes est en cours.



Sur Internet et à la radio...

Un dossier complet sur la réserve naturelle est accessible sur le site internet "ornithomedia", afin de mieux faire connaître ce "spot ornithologique breton".

Le site ornithomédia :

<http://www.ornithomedia.com/accueil.php>

Durant le week-end du 15 novembre, France-Info a proposé une série de reportages sur Saint-Brieuc dont un consacré à la réserve naturelle et à son site internet qui permet de "sillonner la baie de Saint-Brieuc comme si vous y étiez !"

Retrouver le reportage sur le site de France info, rubrique "écouter les chroniques", "Saint-Brieuc" :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-info/chroniques/accueil/>

Des activités et des rapports...

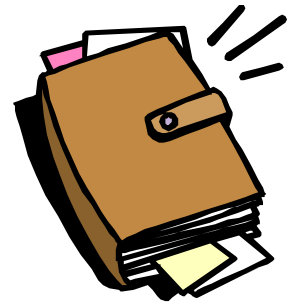
Chaque année, le rapport d'activité fait un bilan des actions menées par les trois gestionnaires de la réserve naturelle, que sont la CABRI, VIVARMOR NATURE et la MAISON de la BAIE.

Ces rapports d'activités sont, au fil des années, la "mémoire" de la réserve naturelle. Il est en effet indispensable que tout ce qui est entrepris sur un espace naturel soit consigné le plus précisément possible afin de pouvoir évaluer objectivement les actions entreprises.

En savoir  : Le rapport 2002-2003 (ainsi que les deux précédents rapports) sont disponibles sur le site internet ou sur simple demande.



Le dossier thématique :



Un Plan de gestion



pour quoi faire ?

Le décret de création de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc prévoit que "pour assurer la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité de la réserve, le gestionnaire conçoit et met en oeuvre un plan de gestion écologique qui s'appuie sur une évaluation scientifique du patrimoine naturel de la réserve et de son évolution".

En effet, toutes les réserves naturelles doivent définir leurs actions dans le cadre d'un document de référence : **le plan de gestion**. Ce document précis constitue la référence avant la programmation de toute intervention.

Après 5 ans de réflexion, Réserves Naturelles de France éditait en 1991 le premier guide méthodologique pour rédiger un plan de gestion (guide réactualisé en 1998). En s'inspirant des travaux similaires menés sur les "management plans" des espaces protégés du Royaume Uni, ce travail avait comme objectif de transposer et d'adapter cette démarche au contexte des réserves naturelles et des autres espaces protégés français. En 1995 une circulaire du ministère officialisait la méthodologie et stipulait la nécessité que chaque réserve naturelle soit dotée d'un plan de gestion écologique.

Un plan de gestion...qu'est ce que c'est ?

Le plan de gestion constitue la clé de voûte du système de gestion des réserves naturelles. Il s'agit d'un document :

- ▶ de référence en matière d'état des connaissances du site
- ▶ de sensibilisation aux enjeux de protection du site
- ▶ de planification
- ▶ de contrôle de l'avancement et d'évaluation de la gestion

Il permet de justifier les choix ayant conduit à la définition d'objectifs ou d'opérations de gestion et des suivis.

Un plan de gestion...pour qui ?

Le plan de gestion est un outil destiné en priorité au gestionnaire, lui permettant d'avoir :

- ▶ **"un tableau de bord"** sur lequel, pour chaque objectif de gestion, les opérations sont planifiées dans l'espace et dans le temps pour une durée de cinq ans.
- ▶ **"un document mémoire"** de la gestion de la réserve naturelle.

78 sur 155

Seules 78 réserves naturelles sont dotées à ce jour d'un plan de gestion validé sur les 155 réserves naturelles françaises. Cela illustre bien que la rédaction d'un plan de gestion est un exercice difficile mais aussi indispensable qu'enrichissant.

Une réserve naturelle nationale comme la baie de Saint-Brieuc a été créée pour protéger durablement un patrimoine naturel de niveau national ou international. Il est donc logique que le gestionnaire rende compte au ministère chargé de l'environnement de la gestion de cet espace et le plan de gestion en est un moyen privilégié. Il permet une meilleure appréciation par le ministère du travail accompli par le (ou les) gestionnaire(s).

Qui le réalise et qui le valide ?

La rédaction du plan de gestion est un travail qui incombe logiquement au gestionnaire. Dans le cas de la baie de Saint-Brieuc ce document (qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2004) constitue l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion et de travail effectués par les trois gestionnaires de la réserve que sont la CABRI, VIVARMOR NATURE et la MAISON de la BAIE. Ce travail a été réalisé sous le contrôle des experts du Groupe Technique Scientifique de la réserve naturelle.

Après sa rédaction, le plan de gestion est examiné et validé par le comité consultatif et par le Préfet. Le premier plan de gestion est ensuite, soumis au Conseil National de Protection de la Nature qui valide définitivement le document. Les plans de gestions ultérieurs sont uniquement validés par le Préfet.



Qui a-t-il dans un plan de gestion ?

La première phase du plan de gestion consiste à rassembler la totalité des connaissances disponibles et réaliser les études et inventaires nécessaires à l'évaluation du patrimoine naturel.

A partir de ce bilan des connaissances et des inventaires, on définit les objectifs généraux du site à long terme. Ces objectifs généraux concernent 3 domaines :

- ▶ la conservation du patrimoine naturel
- ▶ la sensibilisation du public
- ▶ les programmes d'études et de recherche

En intégrant les contraintes et les facteurs pouvant influencer la gestion, on définit les objectifs pouvant être mis en application à moyen terme. Il s'agit donc de traduire en objectifs opérationnels les objectifs idéaux à long terme. Enfin, le plan de travail concrétise les opérations qui seront mises en œuvre durant les 5 ans du plan de gestion.

un exemple :

Objectif général :

⇒ maintenir la diversité écologique et le rôle fonctionnel de l'estran

Objectif opérationnel :

↳ Gestion du gisement de coques de la Baie


L'opération :

→ La réalisation d'une estimation annuelle du gisement

Le plan de gestion permet de justifier les choix ayant conduit à la définition d'objectifs ou d'opérations de gestion et des suivis.


Les opérations qui seront mises en œuvre durant 5 ans dans le plan de gestion de la réserve naturelle de baie de Saint-Brieuc sont regroupées :

- Suivi écologique
- Suivi de la fréquentation
- Gestion des habitats, des espèces et des paysages
- Fréquentation, accueil et pédagogie
- Suivi administratif
- Police de la nature et surveillance
- Programme de recherche



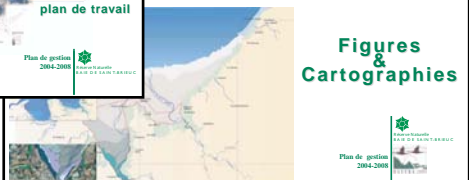
Baie de Saint-Brieuc
Description et évaluation du patrimoine naturel
Plan de gestion 2004-2008

Le volume "description et évaluation du patrimoine naturel de la baie de Saint-Brieuc" associé au le volume "définition des objectifs et plan de travail" forment le plan de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc pour la période 2004-2008. Ils sont complétés par un document annexe comprenant les cartes et les figures.



Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc
Définition des objectifs & plan de travail
Plan de gestion 2004-2008

La réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc est incluse dans le site Natura 2000 n°5300066 ("baie d'Yffiniac et anse de Morieux"). Le volume "description et évaluation du patrimoine naturel de la baie de Saint-Brieuc" est commun au plan de gestion de la réserve naturelle et au document d'objectif du site Natura 2000.



Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc
Figures & Cartographies
Plan de gestion 2004-2008

Quels objectifs généraux pour la baie de Saint-Brieuc ?

La conservation du patrimoine naturel et des rôles fonctionnels du site sont les objectifs généraux de la réserve naturelle. Au delà du strict intérêt patrimonial du site, l'objectif est de concourir à la mise en place d'une gestion concertée de la baie de Saint-Brieuc, intégrant les différentes demandes de la société dans une logique de développement durable.

objectifs relatifs à la conservation du patrimoine :

- ⇒ favoriser l'hivernage et la halte migratoire des espèces migratrices (notamment anatidés et limicoles) et favoriser la nidification des oiseaux (notamment le Tadorne de Belon)
- ⇒ maintenir la diversité écologique et le rôle fonctionnel de l'estran
- ⇒ maintenir la diversité écologique et le rôle fonctionnel des "prés-salés"
- ⇒ rétablir les connexions (longitudinales) du Gouessant
- ⇒ maintenir la diversité floristique et faunistique du secteur dunaire de Bon Abri.
- ⇒ protéger les sites géologiques remarquables
- ⇒ tendre vers une compatibilité optimale entre la conservation du patrimoine, le maintien des activités humaines et l'accueil du public

Outre la conservation du patrimoine qui a justifié sa création, la réserve naturelle, située en périphérie d'une agglomération de 112 000 habitants, est un espace privilégié pour la sensibilisation et la pédagogie à l'environnement.

La protection des milieux naturels nécessite une sensibilisation et une information des différents publics (scolaires, riverains, touristes...). La connaissance du patrimoine naturel par le plus grand nombre est une des conditions de sa sauvegarde et de l'acceptation d'un espace protégé comme une réserve naturelle dans le contexte socio-économique local.

objectifs relatifs à la sensibilisation du public :

- ⇒ faire connaître et comprendre l'intérêt de la réserve naturelle pour inciter au respect de la réglementation et induire des comportements respectueux du patrimoine naturel. Sensibiliser l'opinion publique sur la fragilité des richesses écologiques et géologiques de la réserve naturelle
- ⇒ faire de la réserve un outil d'aménagement du territoire contribuant au développement local

Les réserves naturelles doivent mettre en oeuvre les études scientifiques indispensables à l'amélioration de la connaissance du site. Les inventaires et les suivis naturalistes constituent l'instrument de mesure de la richesse biologique du site.

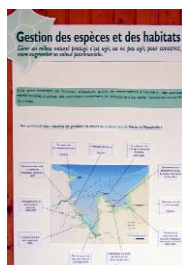
objectifs relatifs aux études et recherches :

- ⇒ développer le recueil d'informations sur le site (en particulier le développement de la base de données écologiques de la baie de Saint-Brieuc) et contribuer à une meilleure connaissance des espèces.
- ⇒ contribuer à la recherche sur le fonctionnement écologique et les rôles fonctionnels du fond de la baie de Saint-Brieuc

en savoir plus :

Une exposition itinérante a été créée par la Maison de la Baie : "la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc pour quoi faire ?"

Elle est disponible sur simple demande.



Vu... et à voir

C'est le moment d'aller voir, au bout de la pointe des Guettes, nos petits alcidés (guillemots et pingouins torda) se rapprocher des côtes. C'est aussi maintenant qu'on observe le faucon émerillon (plus petit rapace d'Europe) chassant les passereaux au ras des landes ou des herbus. Des passereaux venus eux aussi du nord, comme la grive mauvis, le bruant proyer ou le pinson du nord peuvent être vus du côté de Bout de ville ou de Pissoison. Ont été vus sur la baie :

- 2 jeunes spatules blanches du 1 au 9 /10 et un adulte le 15/10
- 4 bernaches nonnettes en vol le 04/10 (individus échappés ?)
- 1 sterne arctique le 06/10 au port du Légé
- 1 avocette élégante les 21-24-26 /10 et 16 individus le 07/10
- 2 oies cendrées dont une domestique
- 1 cygne tuberculé le 04/11
- 1 bernache cravant sous-espèce nigricans le 20/11
- 1 femelle de fuligule morillon le 29/11
- 15 combattants variés le 29/11
- et ... une laie et ses trois jeunes sangliers traversant la baie le 17/10 !

Fin novembre on recensait : 2900 bernaches, 1500 canards siffleurs, 2000 huîtres pies, 2100 bécasseaux maubèches, 350 courlis, 460 barges rousses, ou encore 50 sternes caugek...

Une erreur s'est glissée dans la Lettre n°10 sur un horaire de comptage, nous demandons aux personnes qui auraient subies ce désagrément de bien vouloir nous en excuser.

Prochains comptages ornithologiques
(rdv Maison de la Baie) :
samedi 20 décembre à 14h15
mardi 13 janvier à 8h30
mardi 27 janvier à 8h30

Zoom sur... L'ARENICOLE

(*Arenicola marina*)

C'est l'équivalent du ver de terre ... mais en mer ! L'arénicole est un très gros ver (il peut atteindre 25 cm de longueur) qui peuple les sables vaseux des milieux littoraux. Il vit enfoui, à une vingtaine de centimètres de profondeur, dans un tube en forme de U constitué de grains de sable " cimentés " par un mucus qu'il produit. L'arénicole se nourrit surtout de particules présentes dans la vase ou en suspension dans l'eau. Il ingère l'eau et les sédiments d'un côté et rejette le sable indigeste de l'autre. La cache de l'arénicole est ainsi facilement décelable : l'orifice d'entrée est circulaire, au centre d'un petit entonnoir, et l'orifice de sortie est recouvert d'un tortillon de sable qui révèle sa présence aux oiseaux et aux hommes qui le recherchent pour la pêche.



L'arénicole serait peut-être le remède contre la pénurie de don du sang. Le centre d'études d'océanographie et de biologie marine de Roscoff vient d'annoncer la possibilité d'obtenir un substitut de sang humain très convaincant à partir du sang de l'arénicole... les tests se poursuivent.



Découvrir la Baie l'hiver

Les poissons de la baie façon " créole "



On approche à grand pas des fêtes de fin d'année. Le temps est gris et les journées sont bien plus courtes. Pour réveiller nos sens, nous vous proposons un après midi tout en couleur, tout en saveur pour cuisiner les poissons de la baie à la manière "créole".

C'est en compagnie d'une guadeloupéenne mais également d'une bretonne que vous découvrirez tous les plaisirs de cette cuisine exotique. Après cette journée, rougail et massalé n'auront plus de secret pour vous.

Dimanche 14 décembre à 14 h 30

Tarif 7 € par personne

(inclus : recettes et dégustation)

réservation obligatoire

MAISON de la BAIE
Site de l'Etoile -
22120 HILLION
Tel: 02.96.32.27.98.
Fax: 02.96.32.30.28
maisondelabaie@wanadoo.fr



Le rendez-vous des migrateurs

L'hiver approche, c'est l'époque où les habitants du fond de la baie nous invitent à venir les découvrir. En compagnie d'un animateur spécialisé et à l'aide de longues-vues, venez observer, identifier, courlis, bernaches, canards siffleurs et tous leurs amis à plumes. Une balade ouverte à tous pour faire connaissance avec eux. La sortie pourra se poursuivre par une visite de la Galerie des Oiseaux (espace muséographique).



Dimanche 7 décembre à 14 h 30

Dimanche 11 janvier à 10 h 00

Dimanche 18 janvier à 14 h 30

Adulte 4 € Enfant 2 € (8 à 15 ans)

prévoir des bottes

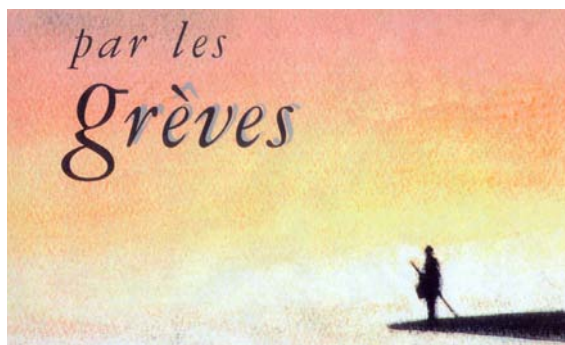
réservation obligatoire

Exposition

Par les grèves
30 novembre au 04 janvier
entrée libre

*Sans commencement ni fin,
la baie c'est le pays où le ciel rejoint la mer.*

A l'occasion de la parution du livre "Par les grèves" regroupant des dessins et aquarelles de Tanguy DOHOLLAU, la Maison de la baie vous propose une exposition présentant les oeuvres extraites de l'ouvrage.





Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC
Conception et réalisation de la lettre :
Alain Ponsoero & Justine Vidal

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
téléphone/fax : 02.96.32.31.40
messagerie : reservenaturelle@cabri22.com
site internet : <http://www.reservebailedesaintbrieuc.com>

crédit photographique :
Alain Ponsoero, Justine Vidal, Yannick Cherel
dessin : Gildas Chasseboeuf, Tanguy Dohollau



CABRI
3 place de la résistance
BP 4402
22044 St-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Email : accueil@cabri22.com



LA MAISON DE LA BAIE
DE ST-BRIEUC
Centre d'accueil et d'information
de la Réserve Naturelle

Maison de la Baie
Site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 27 98
Fax : 02 96 32 30 28
Email : maison.de.la.baie@wanadoo.fr



Vivarmor
Nature

VivarmorNature
10 Boulevard Sévigné
22000 St-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
Site : <http://asso.wanadoo.fr/vivarmor>
Email : vivarmor@wanadoo.fr